

## ∴ TUTORIEL DE RECHERCHE D'ATTESTATION DE VERSEMENT URSSAF ∴ Cotisation au fonds d'assurance formation des non-salariés

- 1- Rendez-vous sur le site de l'URSSAF dans le menu « Indépendants » Cliquez ICI
- 2- Créez votre espace personnel ou identifiez-vous si vous disposez déjà d'un compte.
- 3- Une page avec « Mes services en ligne » apparaît.  
Sur la droite dans le menu « Services en un clic », cliquez sur « Demander une attestation »
- 4- Une page avec un sous-menu « Attestations » apparaît.  
Sur la ligne « Attestation de Contribution à la formation professionnelle », cliquez à droite sur le PDF intitulé « Voir le fichier »
- 5- Téléchargez votre attestation de versement que vous devez envoyer à l'Ecole

- Par courriel à : [accueil@edase.fr](mailto:accueil@edase.fr)
- Ou par courrier à l'adresse suivante :  
EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST  
61, Boulevard de la Blancarde 13004 Marseille